

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. NICOLET-YAMASKA  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE**

**PROCÈS-VERBAL 12 JANVIER 2026.** Le conseil de la Municipalité de Baie-du-Febvre siège en séance ordinaire, ce 12 janvier 2026 à l'hôtel de ville de Baie-du-Febvre, situé au 298, Rte Marie-Victorin, Baie-du-Febvre, Qc. J0G 1A0.

Monsieur le maire Joeffrey Desmanches souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de la séance à 19 heures 30.

Sont présents à cette séance: Joeffrey Desmanches, Maire  
Audrey-Claude Benoit, conseillère siège #2 / Sylvain Lefebvre, conseillère siège #3 / Colette Fréchette Beausoleil, conseillère siège #5 / Geneviève Gauthier, conseillère siège #6

Absence motivée : Sylvain Pronovost, conseiller siège #1  
Nancy Fréchette, conseillère siège #4

Formant quorum sous la présidence du Maire Joeffrey Desmanches, assiste également à la présente séance : Maryse Baril, directrice générale et greffière-trésorière, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1.0 ADMINISTRATIF**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Affaires découlant des procès-verbaux des séances tenues le 1er et 8 décembre 2025
- 1.3 Adoption des procès-verbaux du mois de décembre 2025
- 1.4 Approbation des comptes
- 1.5 Période de question
- 1.6 Rapport annuel sur l'application du règlement concernant la gestion contractuelle 2024
- 1.7 Remboursement déplacements et congrès
- 1.8 Demande d'aide financière
- 1.9 Embauche de la coordonnatrice en loisirs
- 1.10 Soumission pour acquisition imprimante

### **2.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.0 TRANSPORT**

- 3.1 Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports
- 3.2 Offre de services professionnels; étude géotechnique – Plans et devis voirie Grande-Plaine et ponceaux Pays-Brûlé
- 3.3 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Redressement-Sécurisation; autorisation signature de convention
- 3.4 Techni-Consultant; offre de services d'accompagnement pour travaux de remplacement ponceau près du 15 chemin du Pays-Brûlé
- 3.5 Acquisition Trailer Dompeur

### **4.0 HYGIÈNE DU MILIEU**

### **5.0 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **6.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 6.1 Adoption du Règlement No. 339-12-25 relatif à la taxation du cours d'eau Rolland Lemire, branche 1
- 6.2 Programme de revitalisation; application crédit de taxes

### **7.0 PARC, LOISIRS ET CULTURE**

- 7.1 Ajout de rayonnage à la bibliothèque municipale
- 7.2 Soumission défibrillateur

### **8.0 RAPPORT DES COMITÉS**

- 9.0 QUESTIONS DU PUBLIC
- 10.0 AFFAIRES NOUVELLES
- 11.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

\*\*\*\*\*

1.0 ADMINISTRATIF

26-01-01

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Audrey-Claude Benoit

Il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le Maire et ce, tout en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

1.2 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LES 1<sup>ER</sup> ET 8 DÉCEMBRE 2025

Un retour est fait sur les procès-verbaux des séances tenues les 1<sup>er</sup> et 8 décembre 2025

26-01-02

1.3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025

Proposé par Colette Fréchette Beausoleil

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les procès-verbaux des séances tenues les 1<sup>er</sup> et 8 décembre 2025 tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-03

1.4 APPROBATION DES COMPTES

Sur proposition de Geneviève Gauthier

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés par la directrice générale :

Registre chèques : Chèques # 202500699 à # 202500760 .....	121 925.30 \$
Registre chèques : Chèques # 202600000 à # 202600037 .....	78 722.05 \$
Salaires versés aux employés et élus 1/12 au 31/12/2025.....	28 823,51 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Je certifie, sous mon serment d'office, que la Municipalité de Baie-du-Febvre a les fonds nécessaires pour effectuer le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

MARYSE BARIL,  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

1.5 PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Yvan Jutras demande à M. le Maire si la Municipalité de Baie-du-Febvre va investir dans des projets éoliens. Monsieur le Maire l'informe de la participation municipale au sein du comité de la Régie Énergie Renouvelable Centre-du-Québec (RERCQ) et qu'actuellement aucun projet n'est déposé à la Municipalité.

## 1.6 RAPPORT ANNUEL SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE 2025

La directrice générale et greffière-trésorière dépose à la présente séance le rapport annuel sur l'application du règlement concernant la gestion contractuelle 2025. Celle-ci précise que l'application du *Règlement sur la gestion contractuelle* n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière.

26-01-04

## 1.7 REMBOURSEMENT DÉPLACEMENTS ET CONGRÈS

Proposé par Sylvain Lefebvre

Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil que le taux de remboursement des frais de déplacement soit fixé à 0.60\$ du km et que les dépenses relatives au congrès soient défrayées de la façon suivante :

Frais d'inscription	prix demandé
Chambre	prix demandé (pièces justificatives)
Repas	120,00\$ par jour, par personne élue

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-05

## 1.8 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Voici la liste des demandes adressées au conseil :

- Alpha-Nicolet
- Le lien Maison de la Famille
- Moisson Mauricie Centre-du-Québec
- Assoc. Personnes hand. Nicolet-Yamaska
- Centre d'Action Bénévole du LSP
- Chorale Les Semeurs de Joie
- Paroisse Ass. de la Vierge Marie (feuillet paroissial)

Il est EN CONSÉQUENCE

Proposé par Geneviève Gauthier

Et unanimement résolu que la Municipalité de Baie-du-Febvre verse à titre de contribution financière, prévue au budget 2026, les montants suivants à :

• Alpha-Nicolet.....	150 \$
• Le lien Maison de la Famille.....	150 \$
• Moisson Mauricie Centre-du-Québec.....	288 \$
• Assoc. Personnes hand. Nicolet-Yamaska.....	150 \$
• Centre d'Action Bénévole du LSP.....	1 000 \$
• Chorale Les Semeurs de Joie .....	100 \$
• Paroisse Ass. de la Vierge Marie (feuillet )....	40 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-06

## 1.9 EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE EN LOISIRS

Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil de procéder à l'embauche de Madame Sophie Lamothe, au poste de coordonnatrice en loisirs, en raison de 32hres / semaine. Le salaire, avantages et conditions d'embauche sont signées et consignées dans une fiche à l'hôtel de ville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-07

### 1.10 SOUMISSION POUR ACQUISITION IMPRIMANTE

Proposé par Colette Fréchette Beausoleil

Et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présents d'accepter la soumission de ARCSYS (Logesco) pour le remplacement d'une imprimante laser dans les bureaux administratifs de la municipalité, au prix de 549,99 \$ + taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 3.0 TRANSPORT

26-01-08

### 3.1 TRAVAUX DANS LES EMPRISES D'UNE ROUTE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2026, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lefebvre et résolu :

- Que la Municipalité de Baie-du-Febvre se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2026 ;
- Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits ;
- Que la Municipalité nomme Madame la Directrice générale Maryse Baril ou Monsieur l'Officier municipal Martin Parent à titre de représentant(s) autorisé(s) à signer les documents soumis par le MTMD pour lesdits travaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-09

### 3.2 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS; ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – PLANS ET DEVIS VOIRIE GRANDE-PLAINE ET PONCEAUX PAYS-BRÛLÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-du-Febvre prévoit déposer une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie local pour un appel de projet en août 2026;

CONSIDÉRANT QUE préalablement au dépôt de cette demande d'aide financière, certaines études sont nécessaires;

CONSIDÉRANT QU'une étude géotechnique au niveau du rang de la Grande-Plaine, sur une longueur d'environ 2.0 km est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE la firme ENGLOBE qui a le mandat de préparer les plans et devis pour ce projet, nous propose leur service professionnel pour la réalisation de l'étude géotechnique;

Il est EN CONSÉQUENCE

Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et unanimement résolu par ce conseil de retenir les services professionnels de la firme ENGLOBE pour la réalisation d'une étude géotechnique (10 forages) au niveau du rang de la Grande-Plaine, au prix de 19 344,10 \$ + taxes, tel que défini dans l'offre de services datée du 16 décembre 2025, signée par Hichem Ikhadalle, Chargé de projet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-10

**3.3 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET REDRESSEMENT-SÉCURISATION; AUTORISATION SIGNATURE DE CONVENTION**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-du-Febvre a déposé une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement-Sécurisation pour le remplacement d'un ponceau sur le chemin du Pays-Brûlé (près du numéro civique 15);

CONSIDÉRANT QUE le 22 décembre 2025, la Municipalité a reçu la confirmation d'une aide financière maximale de 719 348 \$ du ministre des Transports et de la Mobilité durable;

CONSIDÉRANT QU'une convention d'aide financière doit être signée déterminant les modalités de versement de l'aide financière en vertu du programme et définissant les obligations de chacune des parties;

Il est EN CONSÉQUENCE

Proposé par Geneviève Gauthier

Et unanimement résolu par ce conseil que la Municipalité de Baie-du-Febvre autorise Monsieur le Maire Joeffrey Desmanches et Madame la directrice générale Maryse Baril à signer, pour au nom de la municipalité la convention d'aide financière dans le cadre du Volet Redressement-Sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) avec le ministère des Transports et de la mobilité durable ainsi que tout autre document donnant entier effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-11

**3.4 TECHNI-CONSULTANT; OFFRE DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR TRAVAUX DE REMPLACEMENT PONCEAU PRÈS DU 15 CHEMIN DU PAYS-BRÛLÉ**

Proposé par Sylvain Lefebvre

Et unanimement résolu par ce conseil que la Municipalité de Baie-du-Febvre accepte l'offre de services de Techni-Consultant pour l'accompagnement dans les travaux de remplacement d'un ponceau situé près du 15 chemin du Pays-Brûlé. Les honoraires sont évalués à 6 412,50 \$ + taxes et ceux-ci sont admissibles au programme d'aide à la voirie locale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-12

**3.5 ACQUISITION TRAILER DOMPEUR**

Proposé par Colette Fréchette Beausoleil

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents d'autoriser l'achat d'un « Trailer Dompeur Creebank, Modèle CDT-3T » au montant de 4 900 \$ + taxes, tel que prévu au budget 2026. Le fournisseur de cet équipement est Les Entreprises Michel Guévin Inc. de Baie-du-Febvre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.0 HYGIÈNE DU MILIEU**

Nil

**5.0 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Nil

**6.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

26-01-13

**6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 339-12-25 RELATIF À LA TAXATION DU COURS D'EAU ROLLAND LEMIRE, BRANCHE 1**

Proposé par Audrey-Claude Benoit

Et résolu à l'unanimité des conseillers, que la Municipalité de Baie-du-Febvre adopte le règlement No : 339-12-25 relatif à la taxation du cours d'eau Rolland Lemire, Branche #1.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**VOIR COPIE DE RÈGLEMENT**

26-01-14

**6.2 PROGRAMME DE REVITALISATION; APPLICATION CRÉDIT DE TAXES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-du-Febvre possède un règlement établissant un programme d'aide à la revitalisation sur le territoire (Règlement # 322-04-24);

CONSIDÉRANT QUE certains crédits de taxes s'appliqueront sur la taxation 2026;

Il est EN CONSÉQUENCE

Proposé par Geneviève Gauthier

Et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser Maryse Baril, directrice générale à appliquer des crédits de taxes pour un montant total de 12 363,92 \$ pour neuf (9) propriétés. Ces crédits, de l'an 2026, respectent le règlement # 322-04-24.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.0 PARC, LOISIRS ET CULTURE**

26-01-15

**7.1 AJOUT DE RAYONNAGE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Proposé par Colette Fréchette Beausoleil

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la proposition de « Groupe SomR Inc. » pour la fourniture de rayonnage à la bibliothèque municipale, au prix de 2 450\$ + taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-16

**7.2 SOUMISSION DÉFIBRILLATEUR**

Proposé par Geneviève Gauthier

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la soumission de Cardio Choc pour le remplacement du défibrillateur installé à la patinoire couverte, au prix de 1 914.95\$ + taxes. (Celui existant ne répond plus aux normes)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.0 RAPPORT DES COMITÉS**

**BIBLIO**

Rapport annuel 2025 de fréquentation préparé par la responsable Line Bergeron

**LOISIRS**

Rapport du dernier C.A. / Beaucoup d'achalandage à la patinoire

**COMITÉ D'EMBELLISSEMENT**

Classification horticole 2025 « 4 fleurons » / Gagnant de 1 000 bulbes de tulipe lors de la soirée des Fleurons du Québec

## 9.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Ginette St-Germain Grandmont demande des informations sur la réglementation relative au stationnement sur terrain privé et public

## 10.0 AFFAIRES NOUVELLES

### 10.01 DOSSIERS DIVERS DE MONSIEUR LE MAIRE

- Bili; contexte de la rencontre; taxation SAAQ
- CRECQ; présentation du plan de conservation (choisir date)
- Jeudis en chanson / Rassemblement du 31/12/2026
- Portes ouvertes MRC jeudi le 29 janvier 2026
- Dossier cantine
- Consultation citoyenne (soutien MRC et CIUSSS)
- FADOQ; demande de soutien (Sophie) pour présenter une demande d'aide financière au PNHA (équipements extérieurs d'entraînement physique)
- Autorisation pour installer armoire de rangement dans la salle de pétanque pour FADOQ (équipements pour vie active)

26-01-17

## 11.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Geneviève Gauthier

Et résolu à l'unanimité des conseillers, qu'ayant épuisé l'ordre du jour, que la présente séance soit levée à 20H40.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
JOEFFREY DESMANCHES, MAIRE

\_\_\_\_\_  
MARYSE BARIL, DIR. GÉN. / GREFFIÈRE. -TRES.

*Monsieur le Maire Joeffrey Desmanches a pris connaissance de toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son veto. Il atteste que sa signature du présent procès-verbal équivaut à sa signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

*Signé ce 13 janvier 2026*

\_\_\_\_\_  
JOEFFREY DESMANCHES, MAIRE